

Conduite en sécurité des Chariots automoteurs à conducteur porté

Formation initiale et Tests CACES® R.489

Public visé :

Toute personne amenée à utiliser des chariots à conducteur porté avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Pré requis :

Être âgé de 18 ans minimum.

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des chariots à conducteur porté.

Maîtriser le français (oral et écrit).
Maîtrise des 4 opérations mathématiques de base.

Personnes handicapées : admission sous réserve de l'entretien préalable de sélection

Durée, dates, lieu, horaires :

Cf. convention ou contrat de formation joint.

Modalité d'organisation :

Formation en groupe de 2 à 10 personnes.

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint).

Moyens techniques et pédagogiques :

Livret Ediser individuel

Salle de formation théorique, aires d'évolution, infrastructures et chariots à conducteur porté conformément aux exigences de la R.489 de la CNAM.

Tarifs :

A partir de 250 € (nous consulter)

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité et gants de manutention).

Objectifs :

- ✓ Conduite un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.
- ✓ Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du chariot automoteur à conducteur porté conformément à la recommandation R.489 de la CNAM.
- ✓ Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des chariots automoteur à conducteur porté.

Contenu (Cf. programme détaillé) selon l'annexe 2 de la R.489 de la CNAM

Connaissances théoriques

- A. Connaissances générales.
- B. Technologie des chariots de manutention à conducteur porté.
- C. Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®.
- D. Notions élémentaires de physique.
- E. Stabilité des chariots de manutention.
- F. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- G. Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- H. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

Savoir-faire pratiques

- A. Prise de poste et vérification.
- B. Conduites et manœuvres.
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.

Suivi – Évaluation :

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens théorique et pratique.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de testeur : Tests CACES® chariot automoteur à conducteur porté (épreuve théorique et pratique selon la R.489 de la CNAM en vigueur).
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud (et à froid sur demande).

Méthodes pédagogiques :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : CV détaillés sur simple demande : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Testeur : Certifié testeur CACES® par Bureau Veritas Certification (titulaire des prérequis nécessaires demandés par la R.489 de la CNAM).

